

CINÉ COURT

Concours de court-métrage smartphone

Organisé par la mairie de Templeuve en Pévèle

- Dans ce dossier :
- • Les règles techniques pour participer
- • L'autorisation de droit à l'image
- • L'autorisation de diffusion du film
- • Le plaisir de faire du cinéma avec un smartphone !

1. Fiche Technique

Appareil autorisé :

- Tout smartphone (Android ou iOS), sans caméra externe.

Durée du film :

- De 1 à 5 minutes, générique inclus.

Format vidéo requis :

- Conteneur : MP4 (.mp4)
- Codec : H.264 (H.265 accepté)
- Résolution minimale : 1920 x 1080 (Full HD)
- Framerate conseillé : 24 ou 30 images/seconde
- Orientation : Paysage (horizontal)

Montage :

- Logiciels de montage autorisés sur smartphone ou ordinateur.

Effets visuels/sonores :

- Autorisés si libres de droits ou créés par les participants.

2. Autorisation de Droit à l'Image

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

autorise, à titre gratuit, [Nom du participant ou de l'équipe de réalisation], à utiliser mon image filmée dans le cadre de la réalisation d'un court-métrage destiné à participer au concours "Ciné Court", organisé par la mairie de Templeuve en Pévèle.

Cette autorisation comprend :

- la captation de mon image,
- sa reproduction,
- sa diffusion dans le cadre du concours (projection publique, site web, réseaux sociaux, etc.),
- et son éventuelle réutilisation à des fins non commerciales de promotion du concours.

Je donne mon accord sans limitation de durée ni de territoire, sauf retrait écrit de ma part.

Fait à :

Le :

Signature :

En cas de mineur :

Je soussigné(e),, représentant légal de, autorise l'utilisation de son image dans les conditions ci-dessus.

Signature du représentant légal :

3. Autorisation de Diffusion Publique du Court-Métrage

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

déclare être l'auteur(e) ou le représentant légal de l'œuvre audiovisuelle suivante :

Titre du court-métrage :

réalisée dans le cadre du concours "Ciné Court", organisé par la mairie de Templeuve en Pévèle.

Par la présente, j'autorise expressément l'organisateur à diffuser publiquement ce court-métrage :

- lors d'événements liés au concours,
- sur les supports de communication de l'organisateur,
- à des fins non commerciales et de promotion culturelle du concours.

Cette autorisation est gratuite, sans limitation de durée ni de territoire, sauf avis contraire exprimé par écrit.

Je certifie avoir les droits nécessaires sur tous les éléments composant le film.

Fait à :

Le :

Signature du participant (ou représentant légal, si mineur) :